

Aiguèze

Bulletin Municipal



Edito 10

NUMÉRO



Edito

Chers Aiguèzoises et Aiguèzois,

Privilégions l'action: Cette nouvelle année qui débute nous amènera comme les précédentes beaucoup de satisfactions et quelques épreuves. Pour être positif et aller de l'avant il est souhaitable que chacun constate ce qui marche bien et s'implique pour améliorer notre vie. Soyons dynamiques tout en profitant de l'instant présent (Carpe Diem selon Horace) et en appréciant notre cadre de vie.

Cherchons la sérénité : Le village a perdu son doyen et des êtres chers ; nous avons eu le plaisir d'accueillir des nouveaux nés et bientôt encore de nouvelles familles. Les contraintes budgétaires sont de plus en plus difficiles ; nous cherchons avec nos moyens à améliorer constamment votre environnement et votre quotidien. La vie se poursuit et Aiguèze doit aller de l'avant et rester un village de partage et de convivialité.

Pensons à l'avenir : Hier, des investissements importants ont été réalisés ; si aujourd'hui la situation financière ne permet pas la réalisation de grands travaux il est impératif de préparer les moments plus favorables. Il est important aussi de travailler pour favoriser l'évolution démographique et le développement du village. Notre travail à tous doit chercher le seul intérêt général.

Les moments d'échange ont débuté avec les vœux du conseil municipal, ils se poursuivront avec le repas des aînés le 13 mars puis au cours des nombreuses manifestations orchestrées par les associations et la mairie. Faisons en sorte que ces activités servent l'intérêt de la commune et visent seulement à renforcer les liens qui unissent les villageois.

Aiguèzoisement vôtre, Alain Chenivresse, maire

Aiguèze une histoire
d'Amour...



N°30043 - AIGUEZE - Vue

01.72.008

ZOOM
Bonne
Saint-Valentin !

Décès de Paulette Dufour



Nous apprenons avec beaucoup de tristesse le décès de Madame Paulette DUFOUR le mardi 2 février 2016 dans l'après-midi.

Né à Issirac le 04 novembre 1929, elle avait dans son enfance rejoint Aiguèze avec sa famille. Aiguèze, un village cher à son cœur où elle a fondé son foyer en épousant Jean- Marie DUFOUR le 7 août 1951.

Avec Jean-Marie, ils formeront un couple uni et attaché aux valeurs traditionnelles de nos campagnes. De leur union naîtrons 5 enfants, Geneviève – Monique – Jean-Claude, Evelyne et Jean-Luc, tous installés à proximité, qui sauront l'entourer tout au long de sa vie et notamment depuis le départ de Jean-Marie en 2005.

Ils formeront une famille profondément croyante dans laquelle l'esprit de partage et d'entraide était permanent ; la porte de Paulette était toujours ouverte pour aider les autres.

Une famille très impliquée dans la vie du village, ne ménageant pas sa peine pour les associations paroissiales comme pour la vie communale.

Après avoir été plus fatiguée mi-janvier, hospitalisée et malgré plusieurs interventions, Paulette nous quitte pour rejoindre Jean-Marie dans un monde pour lequel ils avaient une très profonde croyance.

Paulette, je voudrais vous dire combien vous allez manquer au village. Une page se tourne, une page qui nous rappelle les réalités de la vie et de notre passage sur terre. Paulette, vous resterez présente dans nos pensées.

Adessias Paulette.

La population du village s'associe à la famille dans ces moments de peine, l'assure de son soutien et lui présente ses très sincères condoléances.

Alain Chenivesse pour la commune d'Aiguèze.

Avis

A la demande expresse de la famille, la municipalité a décidé de n'écrire aucun article concernant le décès d'un aiguèzois et donc de respecter ce souhait de confidentialité.



Conseil du 19 Janvier 2016

PRÉSENTS : Alain CHENIVESSE, Marie-Christine HERAUD, Patrick LEFRANCOIS, Rémi PEROLLET, Charles BASCLE, Salud CHABOT, Aude COSTA, Annie FRICAUD, Bernadette VALIDIRE, Roland VINCENT

PROCURATION : Alain COSTE donne procuration à Roland VINCENT

ABSENT EXCUSÉ : Alain COSTE

SECRÉTAIRE : Marie-Christine HERAUD

La séance est ouverte à 20h10, les points suivants sont évoqués :

Le maire demande s'il y a des remarques sur le compte rendu du dernier conseil du 15 Décembre 2015. La seule remarque porte sur une modification à apporter au tableau envoyé aux seuls conseillers et récapitulant les présences aux conseils depuis avril 2014. La modification souhaitée sera apportée sur ledit tableau.

En l'absence d'autres remarques, le Compte rendu est adopté à l'unanimité.

Sujets à l'ordre du jour :

1- Location de la blanchisserie

- le local de 300 m² a été nettoyé par les employés municipaux, une proposition de location est attendue mais si cette proposition n'arrive pas avant la fin du mois de janvier le local sera proposé sur le marché.

- le local de 48 m² (Dame Tartine) intéresse un artisan. Une étude pour l'alimentation électrique est en cours pour connaître la faisabilité technique de son installation.

2- Demande de **subvention de l'APE de Saint Julien de Peyrolas** : Le conseil délibère et accorde à l'unanimité une subvention de 600 € à l'APE de saint Julien de Peyrolas. Le niveau de cette subvention au profit de nos enfants se situe au même niveau que celles accordées les années antérieures.

3- Demande de **subvention de l'association des restaurants du coeur** : Conformément à la politique d'attribution définie en début de mandature, le conseil délibère et refuse cette subvention à la majorité (7 contre – 2 pour – 1 abstention). Comme d'autres associations, les restos du coeur jouent un rôle primordial pour les plus démunis, leurs actions sont soutenues par les dons individuels de nombreux français et nous encourageons ces dons.

4- Délibération portant sur l'**avancement** : Le conseil délibère et approuve à l'unanimité la proposition d'avancement au grade de Garde Champêtre Chef de Frédéric GOUËL à compter du 1 mai 2016.

5- **Délibération modificative** au budget de l'eau : Du fait des rejets incontrôlés à ce jour (issus

des eaux de pluie, de toiture, de la nappe phréatique) la facture du traitement des eaux usées a été supérieure au prévisionnel budgétaire. En conformité avec les règles de gestion définies par la direction des finances publiques, le conseil délibère et décide à l'unanimité le paiement au syndicat de la différence par le budget général de la commune.

Les travaux propres à limiter les rejets nuisibles seront poursuivis par les employés municipaux de façon à limiter les dépenses inutiles.

6- **Contrat** liant l'**ONF** et la fédération nationale des communes forestières : Le maire donne lecture de la note d'information faisant suite à la signature du contrat d'objectifs Etat – ONF- Communes forestières. Ce contrat fait état du retrait de toutes contributions financières complémentaires (notamment l'augmentation significative envisagée des frais de gardiennage) et du maintien des effectifs des agents ONF sur les territoires.

7- **Point réunion SITDOM** : Patrick LEFRANCOIS fait une synthèse de la réunion du Syndicat



Conseil du 19 Janvier 2016

Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères à laquelle il a assisté. La compétence du syndicat doit être transférée à l'agglomération, le traitement des OM est envisagé dans un incinérateur commun avec la communauté d'agglomération d'Uzès. Les Présidents des syndicats intercommunaux SITDOM et SICTOM Uzès se concertent pour étudier la possibilité de fusion de leurs 2 syndicats et voir à terme, naître une 2ème ligne d'incinération des déchets à l'UIOM de Nîmes pour limiter le coût des transports pour le traitement de nos ordures ménagères.

Le maire évoque le ramassage des OM en période estivale, faisant suite à une réunion avec les services et le gestionnaire de l'entreprise NICOLLIN début janvier, la fréquence des collectes doit passer de 2 à 3 du 15 juin au 15 septembre, les jours de collectes évolueront et devraient être arrêtés au lundi – mercredi et vendredi durant cette période.

8- Point de situation de la **numérotation des habitations** et mise en place de panneaux de localisation des différentes voies et autres places : Patrick LEFRANCOIS fait un point de situation des travaux engagés (travaux sur carte, baptême terrains, relevés de propriétés et habitations, travaux de matérialisation sur plan informatique...) afin de finaliser cette opération obligatoire qui facilitera la distribution du courrier

et l'intervention des secours.

La prochaine étape, après validation des plans et choix par le conseil, visera à la pose de la numérotation et des panneaux de localisation.

9- Décision d'intention d'aliéner ou demande d'acquisition d'un bien soumis au **droit de préemption** : le conseil décide de ne pas exercer son droit de préemption sur la maison à usage d'habitation mise en vente rue du Valat par Madame ANNETA Angélique.

10- Etude d'achat d'une **nouvelle épareuse** : Faisant suite à la mise en concurrence de 3 sociétés, le conseil décide à l'unanimité d'accepter le devis de 14596,80 € proposé par la société ANDREUX SAS pour l'acquisition d'une nouvelle épareuse.

11- **Questions diverses** :

- Salud Chabot évoque l'occupation et l'entretien de la placette. Des efforts seront demandés par la mairie.

- Charles Bascle demande à ce qu'une réflexion soit menée sur les possibilités de limitation de vitesse sur les axes du village et la signalisation routière. Une étude sera menée sur ces sujets qui concourent à la sécurité de tous.

- Rémi Perollet évoque le fait que les orientations envisagées en 2016 pour le stationnement et la circulation doivent être diffusées au plus tôt pour la préparation de

la saison estivale. Ce point sera traité lors du prochain conseil de février.

- La décision de fixer les réunions du conseil au 3^e mardi de chaque mois est prise ; cette décision n'exempte pas l'édition obligatoire de la convocation portant ordre du jour.

- En fin de réunion, et partiellement en huis clos à la demande de Charles Bascle, le maire évoque les différentes parutions sur le Blog personnel de Roland Vincent. S'il est tout à fait naturel que chacun puisse exprimer ses idées, une participation active aux prises de décisions en étant présent lors des réunions éviterait certainement des interprétations erronées.

Le maire souligne également le fait qu'il n'acceptera plus les écrits diffamatoires sans réaction.

Clôture de séance à 22h45.

A Aiguèze, le 20 janvier 2016.

Le maire, Alain Chenivresse



Histoire de ceps

L'arrachage récent des ceps de vigne au niveau du carrefour de la route de Barjac suscite des discussions et cela est bien normal.

Cette décision a été prise lors de la réunion du conseil municipal du 15 décembre dernier. Elle fait suite à un débat du conseil et un entretien antérieur avec les responsables de l'unité territoriale.

Hier, le choix de mettre en place ces quelques pieds de vigne permettait de valoriser ce rond-point et de mettre en avant la vocation viticole de notre village comme la qualité de nos vins.

Aujourd'hui, ces pieds de vigne

gênaient la visibilité et rendaient le carrefour accidentogène. Ils étaient souvent les oubliés des traitements phytosanitaires et perdaient leurs feuilles dès le milieu de saison, leurs raisins séchaient. Avec la récente attaque de blackrot dont ont été victimes de nombreux exploitants (et autres maladies de la vigne plus récurrentes) ils étaient vecteurs de maladie.

Leur aspect en période estivale et en début d'automne véhiculait une mauvaise image de nos viticulteurs.

Leur remplacement par un espace végétal plus bas permettra de conserver à ce carrefour l'image que nous souhaitons don-

ner de notre village et de ses viticulteurs tout en améliorant la sécurité routière.

Que nous arrivions de Pont ou de Laval, les espaces de vignobles bien entretenus ne manquent pas. Ces espaces sont la carte affichant le sérieux de nos viticulteurs et laissent supposer la qualité des vins produits sur notre terroir.

Le prochain débat portera sur les essences à mettre en place ... il semble que lavande ne soit pas la meilleure idée.

Stationnement

Afin que les commerçants puissent préparer sereinement la prochaine saison estivale, la question sera débattue lors du prochain conseil. Ainsi vous serez rapidement informés des éléments qui conditionneront le stationnement à Aiguèze pour l'été 2016.





Charte des Côtes du Rhône

Lors du conseil municipal de Septembre 2015, la municipalité a décidé à l'unanimité de signer avec le syndicat général des vigneron des Côtes-du-Rhône une charte paysagère et environnementale. Ce vote a été motivé par l'importance historique de l'agriculture dans notre village, même si le nombre de viticulteurs a aujourd'hui diminué, et par la volonté de soutien à leur égard.

Voici quelques informations concernant cette charte selon "la revue du vin de France" :

"Ce document est l'aboutissement d'une réflexion engagée début 2014, visant à préserver et valoriser les paysages rhodaniens en associant vignerons, collectivités et organismes d'appellation. Cette charte découle directement d'un diagnostic établi avec l'aide des vignerons des Côtes-

du-Rhône, qui contribuent à façonner le paysage rhodanien depuis des siècles. Le diagnostic a révélé l'existence de seize spécificités paysagères viticoles, telles la vigne mosaïque, la vigne héroïque ou bien encore la vigne amphithéâtre.

Le syndicat a listé une série de recommandations, en accord avec les différents acteurs de la filière, qui prévoit notamment de favoriser les pratiques culturales durables, de préserver le patrimoine bâti et de valoriser la plantation d'essences végétales locales dans les vignobles.

Les partenaires signataires de la charte se sont engagés, de leur côté, à prendre en compte le paysage viticole dans les projets territoriaux et à promouvoir les paysages des AOC des Côtes-du-Rhône dans leur dimension historique, environnementale, patrimoniale et culturelle."





Election Propri t s fonci res

Vous trouverez ici un avis concernant les  lections pour renouvellement des Conseils de Centre des Centres R gionaux de la Propri t  Foresti re (vote par correspondance au 1^{er} trimestre 2017). Cet avis **qui s'adresse   l'ensemble des propri taires forestiers de notre commune** apporte des informations concernant ces  lections et notamment les conditions de v rification de l'inscription sur la liste  lectorale d partementale. **En cas d' ventuelle omission les demandes d'ajout sont   faire avant le 30 juin 2016.**



AVIS aux propri taires forestiers priv s du d partement du Gard

Objet : Election des conseillers du Centre R gional de la Propri t  Foresti re (CRPF) du Languedoc-Roussillon-Midi-Pyr n es; d l gation r gionale du Centre National de la Propri t  Foresti re (CNPF)

Les  lections des conseillers du Centre R gional de la Propri t  Foresti re du Languedoc-Roussillon-Midi-Pyr n es repr sentant les propri taires forestiers auront lieu au premier trimestre 2017.

Sont  lecteurs les propri taires de parcelles bois es class es au cadastre en nature de bois, g r es conform ment   un document de gestion pr vu   l'article L122-3 du code forestier ou d'une surface totale d'au moins quatre hectares et sises sur le territoire d'un m me d partement.

Le CRPF a  tabli la liste  lectorale du d partement du Gard sur la base du fichier foncier 2013 et des informations dont il dispose sur les propri taires de moins de 4 ha ayant adh r    un Code des Bonnes Pratiques Sylvicoles (CBPS) ou   un r glement type de gestion (RTG). Cette liste est consultable au si ge du CRPF du Languedoc-Roussillon - 378 rue de la Gal ra - BP 4228 - 34097 Montpellier - T : 04.67.41.68.10 - mail : languedocroussillon@crpf.fr, ou dans l'antenne du CRPF de Bagard - 288 chemin Blati s - 30140 Bagard - T : 04.66.60.92.93, et **les compl ments  ventuels peuvent y  tre d pos s jusqu'au 30 juin 2016.**

Informations sur le Centre National de la Propri t  Foresti re (CNPF)

Le CNPF est un  tablissement public de l'Etat au service des propri taires forestiers.

Ses missions :

Conseiller et former Le CNPF aide les propri taires forestiers   s'approprier les nouvelles m thodes de sylviculture, qu'il s'efforce de perfectionner et d'adapter par des exp rimentations.

Orienter la gestion Les propri taires forestiers de plus de 25 ha doivent disposer d'un plan simple de gestion de leur for t. Il existe des documents de gestion plus succincts non obligatoires pour les propri t s de moindre surface. Le CNPF donne un agr ment   ces documents de gestion soumis par les propri taires et  labore le sch ma r gional qui les encadre.

Regrouper Il est plus facile d'organiser des coupes ou des travaux quand plusieurs parcelles d'un m me secteur sont concern es. Le CNPF aide les propri taires   s'orienter vers le mode de regroupement le plus adapt . Il organise des animations territoriales pour am liorer la desserte des for ts (routes foresti res) ou r duire le morcellement des propri t s.

Transf rer Le CNPF vulgarise les r sultats fournis par la Recherche et les teste sur le terrain. Inversement, il fait remonter les demandes des propri taires et gestionnaires vers ses r seaux scientifiques.

Ces missions s'effectuent dans le cadre plus g n ral de la surveillance de la sant  des for ts, de la protection de l'environnement, du d veloppement durable, de l'am nagement du territoire ou encore de la pr vention des risques.



Bilan Marché de Noël commun Aiguèze/Saint-Martin

Le 26 Janvier a eu lieu dans la salle des mariés de la commune de Saint-Martin d'Ardèche une réunion se voulant faire le bilan du marché de Noël commun entre les deux communes. Pour Aiguèze étaient invités les conseillers municipaux et les associations participantes. Louis Fricaud représentant « Culture et Loisirs » n'a pu venir au dernier moment et s'en est excusé mais ses remarques ont pu être rapportées et entendues; Alexandra Charret représentait « Les souriceaux Intellos » et portait aussi la casquette « logistique et organisation » du marché en tant qu'employée municipale ; Rémi Perollet représentait la mairie et Julie (la petite Charret) a fait la photographie (avec brio). Le conseil sera informé de ce bilan et pourra en discuter.

Plusieurs points ont été abordés : le principe de cette mutualisation ; les animations ; la

communication de l'évènement ; l'organisation des marchés ; les allers venus entre les deux villages et la soirée du samedi avec la balade des lampions.

En résumé la mutualisation a permis aux deux communes d'économiser sur certains postes (comme l'affichage par exemple) et de montrer aussi un bel exemple de fraternité entre deux villages ,que les frontières administratives séparent ,notamment par la balade aux lampions et la soupe partagée du samedi soir qui fut très appréciée. L'affichage route devra être amélioré en simplifiant et en minimisant les informations y figurant ; le marché de Saint-Martin qui était gratuit pour les maraîchers devrait s'aligner sur les tarifs d'Aiguèze pour un soucis d'égalité.





Guide Touristique du village

Le premier guide touristique du village avait été impulsé par l'association des commerçants (qui n'existe plus malheureusement), financé par les commerçants eux-mêmes et soutenue par l'ancienne municipalité (notamment par l'écriture de Roland Vincent des textes présentant de belle façon notre patrimoine). Les quelques 30 000 exemplaires sont épuisés au bout de trois ans et une réédition s'impose. Il contribue fortement à l'accueil de nos visiteurs et donne aussi à notre communauté de commerçants une cohérence et donne l'image du « travail ensemble ».



pas connaître de gigantesque révolution au niveau du contenu, il sera juste mis à jour.

Les premiers exemplaires pourront être distribués ainsi par le point info normalement dès cet saison estivale 2016 et donner ainsi d'amples informations à nos touristes avides de savoir sur le patrimoine et de connaissances sur nos bonnes adresses.

Merci aux commerçants adhérents à ce projet qui s'impliquent dans un travail collectif, qui travaillent, certes (et cela est naturel), pour leur entreprise mais qui contribuent aussi à l'accueil des touristes dans l'ensemble, à l'image de la commune, à son développement économique et donc à l'intérêt commun, à nous tous.

Merci à Annie Fricaud qui s'investit en particulier dans ce projet avec passion et sérieux.



Lors de la dernière réunion mairie/commerçants lors du trimestre dernier, la municipalité (regrettant l'arrêt de l'association des commerçants) a invité les commerçants à s'unir pour s'impliquer dans la réimpression de ce guide (tout en les soutenant et les aidant dans cette démarche)... et c'est le cas...

Annie Fricaud forte de sa double casquette commerçante/conseillère municipale a réuni tous les restaurateurs, hôtels, campings, gîtes, commerces, artisans... afin de travailler sur ce projet. Après un travail de préparation financière et de réflexion sur le document lui-même (nouvelle mise en page, apport de nouvelles photographies....), qu'elle a réalisé de main de maître, elle a pu lancer la discussion sur ce sujet et en finaliser la première étape. Elle va poursuivre ce travail d'élaboration et d'autres concertations auront lieu. Le guide ne devrait





Des trésors à Aiguèze...



GEOCACHING

Le **Geocaching** est une activité de plein air consistant à retrouver dans la nature, à l'aide d'un GPS ou d'un smartphone, des boîtes cachées par d'autres personnes. On choisit un lieu de balade, on trouve par internet les coordonnées et les indices permettant d'aller jusqu'à un « trésor » et on essaye de le trouver avec son GPS ou maintenant avec son smartphone.

C'est une activité internationale ayant une petite vingtaine d'années : il existe plus de 2 millions de géocaches réparties en 222 pays, 3688 dans le Gard. C'est n'importe quel participant qui crée des géocaches et qui les entretient.

Cela va de la boîte style pellicule photo comportant une liste de noms où l'on « signe » sa trouvaille à des petits coffres où l'on échange des objets (on en prend un et on en laisse un autre)...

Ainsi des randonneurs ou des familles promènent souvent le week-end à Aiguèze dans le seul but d'y trouver ces trésors, ces géocaches qui sont au nombre de 4 . Voici ce que l'on peut trouver dans une d'elles :



Lorsqu'on a validé sa « trouvaille » via un site web ou une application, on reçoit par la suite une alerte dès que quelqu'un d'autres trouve le même trésor. Ainsi, on peut s'apercevoir



qu'il y a en moyenne 8 à 10 passages par mois dans Aiguèze (hiver comme été) uniquement pour cette « chasse au trésor moderne ».

Normalement, vous ne les voyez pas ces « chasseurs » car discrétion est de mise dans ce jeu grandeur nature.

Bien sûr, ne comptez pas sur moi pour vous donner le moindre indice, , la moindre coordonnée de ces géocaches. Si vous voulez vous y mettre une adresse :

<https://www.geocaching.com>

Vous pouvez aussi télécharger des applications sur iphone ou android.

Et puis, s'il vous plait, si par hasard vous tombez sur une géocache, préservez ce jeu, laissez là où vous l'avez trouvée.



Voici le calendrier animations 2016 proposé par la SGGA !

Le calendrier papier sera disponible avant la fin du mois, vous pouvez dès à présent faire vos réservations !

Vous pouvez télécharger le fichier via le site du SGGA :

www.gorgesdelardeche.fr

Animations grand public GRATUITES

Vendredi 1^{er} avril : Vagnas/Salavas/Labastide-de-Virac - Fréquence grenouille
Samedi 2 avril : Le Garn - Randonnée accompagnée jusqu'à la Maladrerie des Templiers, suivie d'une conférence
Vendredi 29 avril : Réserve Naturelle - Oreilles tendues à vos jumelles
Samedi 30 avril : à la découverte du Site Classé du Pont d'Arc - Balade suivie d'un spectacle inédit sur la plage
Vendredi 17 juin : Larnas-Dent de Rez - Les petites plantes de nos garrigues
Mardi 5 juillet : Les Gorges de l'Ardèche - Arrachage de l'Ambroisie dans plusieurs secteurs des Gorges
Samedi 17 septembre : Le Garn-Issirac de préhistoire en histoire - Randonnée accompagnée
Samedi 24 septembre : Saint-Remèze - Conférence Spéléo-plongée dans les Gorges de l'Ardèche

Animations familles GRATUITES

Vendredi 22 avril : Saint-Marcel-d'Ardèche - Sur les traces de charbonniers
Samedi 21 mai : Saint-Just-d'Ardèche - Fête de la Nature, la Vie sous les Galets
Samedi 28 mai : Saint-Martin-d'Ardèche-Aiguèze - Fête de l'Ecotourisme, Traces de bêtes
Vendredi 10 juin : Ibie - Les secrets du castor de l'ibie

Animations juillet / août avec nos partenaires PAYANTES

OFFICE DE TOURISME PONT D'ARC-ARDÈCHE
Jeudis 14, 28 juillet et 11 août - Journée - Randonnée aux portes des Gorges de l'Ardèche
Jeudis 21 juillet et 04 août, 18 août - Nocturne - Randonnée aux portes des Gorges de l'Ardèche

OFFICE DE TOURISME DU RHÔNE AUX GORGES DE L'ARDÈCHE
Mardis 12 juillet et 16 août - Balade de 4 km : la nature au fil de l'eau
Mardis 19 juillet et 23 août - Petite randonnée : senteurs et nature des garrigues
Mardis 26 juillet et 9 août - Petite randonnée : la boucle du Louby - Échantillon de la diversité des Gorges de l'Ardèche

CITÉ DE LA PRÉHISTOIRE ORGNAC-L'AVEN
Jeudis 28 juillet, 4 août, 11 août, 18 août et 25 août : Orgnac-l'aven - Sur les traces des bergers du Néolithique

Animations juillet / août GRATUITES

Les mardis après-midi en juillet et août de 15h à 18h30
Maison de la Réserve / Belvédère de la Grotte de la Madeleine (St-Remèze)

Pour plus d'informations :

Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche - Le Village • 07700 • Saint-Remèze - Tél. 04 75 98 77 31 • www.gorgesdelardeche.fr



Dame Tartine s'en va...

Dame Tartine, ou Pascale si l'on préfère, quitte le local de la Blanchisserie qu'elle louait à la mairie depuis 2011. Elle s'installe à Saint-Julien de Peyrolas. Elle participe à tous les marchés ou festivités du village avec ses confitures ; ou comment allier recettes traditionnelles et innovation culinaires ou encore idées cadeaux. C'est son sourire qui nous accueille et c'est encore son sourire qui nous dit merci et au revoir.

Nous la reverrons donc avec plaisir au milieu de la place avec ses pots... Nous lui passerons le bonjour par l'intermédiaire de Bill qui, lui, ne quittera pas le boulodrome...



En tout cas, nous lui souhaitons une bonne continuation pour la suite et un bon emménagement... à Saint-Julien-de Peyrolas.

A celle qui nous met du sucre et du fruit dans nos cœurs d'aiguèzois.

Anciennement « Cristallerie d'Art »...



Par décision de justice, suite à une procédure datant depuis un moment déjà entre la mairie et Monsieur Fabre (gérant de la cristallerie d'art), celui-ci a dû quitter les lieux depuis quelques mois.

Après avoir effectué quelques travaux notamment au niveau de la toiture et d'avoir évacué quelques « cadeaux », laissés par l'ancien locataire, en une petite dizaine d'aller-retour du camion municipal (cadeaux qui n'étaient pas artistiques), le conseil étudie maintenant les possibilités pour ce local dorénavant vacant.

Il étudie en parallèle la location du local de « Dame Tartine » qui va être libre à son tour.



Le jeudi c'est Gym...

On parle souvent des associations qui organisent des festivités ; qui contribuent à améliorer le village mais il y a aussi des associations qui font vivre le village en proposant à ses habitants ou voisins des activités hebdomadaires et qui prennent « résidence » au local de l'ancienne école pour des cours de gym, de danse, de yoga...C'est en tout 4 jours par semaine que la salle communale est occupée...pour un peu plus de 200 habitants, ce n'est pas mal du tout non ?

Zoom aujourd'hui sur le « gym club aiguèzois » du jeudi dont la présidente est Elodie Garcia. Ce groupe de 13 environ aiguèzoises ou venant de villages voisin s'entraînent à de la gymnastique tonique, dynamique en rythme avec de la musique sous l'œil expert de l'une d'entre elles, Eva.

Elles éliminent donc de 19 à 20h leur toxines, entretiennent et développent leur musculature, l'endu-



rance à l'effort. D'ailleurs, ne nous y trompons pas l'appareil photos avait du mal à tenir le rythme et eu, comment dire un regard flou sur ce groupe qui ce jour là, n'était pas au complet.



Le lundi la même association propose des cours de gymnastique plus ...

Bravo à cette association qui contribue avec



d'autres à faire vivre le village, à l'égayer, à créer des moments de partage, de convivialité et de relâchement ,dans une semaine de stress souvent bien chargée

Bon allez, à plus tard, rien qu'en les voyant je suis épuisé, je vais me coucher.

La vie à Aiguèze

Cet hiver...



Journées Européennes des Métiers d'Art ... C'est reparti....



l'image de notre village en s'appuyant sur des métiers et des gestes ancestraux qui correspondent à l'histoire et au patrimoine de notre commune ; mettre en avant ces professionnels locaux ou de l'agglomération qui sont avant tout des passionnés de talent.

Fort de la première édition des JEMA en mars sur notre place du Jeu de Paume en compagnie d'une vingtaine d'artisans d'art avec leurs stands, la municipalité a décidé de renouveler l'expérience pour cette année 2016.

La plupart de nos "amis artisans" reviennent, donc, samedi et dimanche 3 et 4 avril. Des « nouveaux » seront au rendez-vous...

L'objectif est double : valoriser

Mardi 2 Février certains d'entre eux sont venus en mairie pour une première séance de préparation et d'organisation de cet événement.

Voici le texte qui sert de présentation à cet événement aigüezoïis sur le site des "JEMA" :

"2ème Salon des métiers d'art-Aiguèze

Venez découvrir le patrimoine

et les métiers d'art sur la place d'un petit village médiéval gardois au bord des gorges de l'Ardèche. Venez découvrir ces métiers qui sont à l'origine de notre histoire. Du luthier en passant par le maître vitrailiste jusqu'au "clocheteriste", découvrez des compétences et des personnes passionnées et passionnantes. Les enfants pourront jouer sur un piano faisant retentir les cloches, d'autres pourront tailler la pierre...pendant que vous flânerez dans les ruelles de ce village classé "Plus beau village de France".





Zoé, Lilou, Renan et compagnie dans les Gorges



Si les enseignantes (Stéphanie et Méllissande la directrice) tenaient un stand lors de notre marché de Noël, ce n'était pas pour rien. C'était, en effet, afin de financer en partie le voyage de fin d'année sur deux jours au bivouac de Gaud en plein centre des Gorges de l'Ardèche, encadré par le pôle Education du SGGA.

Ainsi, trois de nos petits Aiguèzois participeront à cette classe de découverte en tentes et retrouveront Batiste, animateur SGGA qui est venu à l'école de Saint Julien cette année afin de les initier à la faune, la flore et à l'éco-système.

Ce projet est entre autre possible car Aiguèze, adhérent SGGA (Syndicat gérant les Gorges de l'Ardèche) a fait bénéficier depuis 2014 la municipalité de Saint-Julien de Peyrolas des tarifs dont notre commune bénéficie dans le cadre des Gorges, vu que nos enfants vont à l'école dans ce village ami. Les activités et les séjours à Gaud sont donc environ deux fois moins coûteux pour l'école.

Ce type de projets est possible aussi parce que l'Association des Parents d'Elèves s'investit et y participe financièrement (voir en totalité). A ce propos, le conseil a décidé de lui octroyer une subvention de 600 euros pour de tels projets ou pour d'autres.



Bonne préparation de voyage à nos petits « gardéchois »... qui pourront apprendre « leur » patrimoine naturel pour plus tard, l'apprécier encore plus et le respecter. Petits aiguèzois d'aujourd'hui, citoyens de demain...



Passion...quand tu nous tiens...



Dans notre village l'activité de chasse a toujours fait partie de la vie de nombreuses familles. Une activité, qui permettait il y a quelques années d'améliorer l'ordinaire, qui est devenue une passion permettant d'arpenter nos garrigues et nos bois en quête du gibier et d'espaces. Une activité de plein air en compagnie de chiens qui sont l'objet de bien de marques d'affection.

Hier le petit gibier (perdrix, lapins et lièvres) était convoité, aujourd'hui une autre espèce très prolifère est recherchée par les hommes et les femmes en orange : le sanglier. Le territoire communal est donné à bail à la société la Saint Hubert qui a décidé depuis de nombreuses années de le partager avec l'association des canyons de l'Ardèche dans laquelle chassent aussi quelques aigüèzois. La petite équipe de notre société de chasse "l'As Manqua" (en référence aux propos tenus par Calixte Lavastre après un tir infructueux) chasse un à deux jours par semaine le gros gibier. A ce jour le tableau de chasse de cette équipe est de 107 sangliers, ce qui représente un record.

Cette équipe, composée naturellement de nombreux aigüèzois, est renforcée par des chasseurs actionnaires des villages voisins. Le nombre de participants varie selon les jours de chasse entre une dizaine et une trentaine de participants lorsque les membres décident de faire partager la chance qu'ils ont de chasser sur un territoire exempt de routes et riche en bêtes noires. Une équipe de chasse c'est aussi des personnages.

L'un d'entre eux : Christian VIALLE (le Vialou pour les intimes - et Dieu sait s'ils sont nombreux) est aujourd'hui à mettre en avant. Après avoir tué en parole de très nombreux sangliers et tiré des centaines de milliers de cartouches fictives, il vient enfin de tirer avec succès son 300ème sanglier.

Un moment attendu par tous les acteurs de l'as manqua pour "chamber" notre personnage. Christian est un des éléments moteur de cette équipe, un personnage haut en couleur connu bien au-delà du canton, dont la verve la bonne humeur et la spontanéité animent tous les moments de la vie de l'équipe. Un personnage qui participe à l'activité de chasse depuis de très nombreuses années (plus de 45), qui sait conter de nombreuses histoires de chasse en les imaginant d'anecdotes et faire vivre ou revivre les différents acteurs. A cette occasion Christian s'est vu offrir un chapeau assorti à sa veste ainsi qu'un souvenir

Merci Christian pour les bons moments que tu sais offrir à tous. Que Saint Hubert, Diane, Abnoba, Artémis t'accompagnent pour les chasses à venir.





Les calvaires

Pour mémoire les processions de supplication qui menaient d'un calvaire à l'autre ont été instaurée au v^e siècle, elles se déroulaient le jour de la saint Marc et les trois jours qui précédaient l'Ascension et étaient destinées à attirer la bénédiction divine sur les récoltes et les animaux.



Jean-Paul VENTAJOL, Patrick et Jean-Pierre lors du scellement de la croix du portail haut.

Lors de la réunion du conseil municipal du 15 décembre 2015 la décision de réhabiliter **les calvaires de la commune** avait été prise. Cette décision vise à conserver les monuments de notre patrimoine, des monuments devant lesquels se sont inclinés de nombreux aînés pour un moment

de recueillement ou lors des célèbres rogations que certains ont connu il y a "quelques" années (

Cette réhabilitation est rendue possible grâce à l'investissement de l'association pour l'église qui a fourni la croix et suit les travaux réalisés par nos employés communaux Patrick et Jean-Pierre. Un grand merci à eux

pour cet engagement.

Ce travail de conservation de notre patrimoine sera poursuivi en 2016 par la réhabilitation des autres calvaires présents sur notre territoire.

Un article détaillant tous les travaux présentera l'ensemble de l'action menée.

AGENDA

Repas des aînés



Madame, Monsieur
Nous sommes heureux de vous convier au repas en l'honneur de nos aînés le 13 mars 2016 au restaurant Chez DAVID.



Nous espérons vous compter parmi nous pour vivre ensemble cet agréable moment.

**Amicalement
L'équipe municipale**

Sont invités :

Les habitants de la commune à partir de 63 ans, inscrits sur la liste électorale ou habitant AIGUEZE en résidence principale, et leur conjoint.

Le personnel communal et leur conjoint.

Les membres du conseil municipal. Les conjoints des membres du Conseil de moins de 63 ans participeront financièrement.

Seuls les ayants-droit à partir de 73 ans qui ne pourront pas participer au repas recevront un colis de compensation.

Une confirmation de participation vous sera demandée en retournant le bulletin réponse joint à l'invitation nominative qui vous sera adressée.



AGENDA

Ca gaze pas!!!

Un serpent de mer qui fait à nouveau surface. L'exploitation des gaz de schiste pourrait mettre en péril notre environnement et modifier radicalement nos espaces.

Nous publions les éléments ci-dessous transmis par le collectif de lutte pour que chacun puisse s'informer de la réalité et agir en fonction de ses convictions.

GRAND RASSEMBLEMENT CITOYEN

CONTRE LE PÉTROLE ET LE GAZ DE SCHISTE

BARJAC
GARD

DIMANCHE 28 FÉVRIER

MOBILISONS-NOUS

pour dire définitivement non
aux pétrole et gaz de schiste et de couche

Ni ici, ni ailleurs

Ni aujourd'hui, ni demain

Animations à partir de 11h

MARCHE MILITANTE À 14h



www.stopaugazdeschiste07.org

www.bassindales.fr



Agenda

Voici les dates prévisionnelles pour les deux mois à venir sous réserves d'informations non connues à ce jour.

Dimanche 13 Mars • Repas des anciens

Samedi 2 et Dimanche 3 Avril • Journées Européennes des Métiers d'Art

Samedi 9 Avril • Un rallye Raid passe dans le village

Dimanche 17 Avril • Marché aux fleurs

Samedi 23 et Dimanche 24 Avril • « De fermes en fermes »

En avril • Une soirée étoile dans le courant d'avril est en cours d'organisation

Retrouvez
Aiguèze sur le web



Site officiel de la mairie d'Aiguèze

www.aigueze.fr



web

Bulletin municipal Aiguèze n°10 FEVRIER 2016

Bulletin municipal Aiguèze
n° 10 Février 2016

Directeur de publication :
Chenivresse Alain, maire -
Rédacteurs et commission de
rédaction : Costa A. ; Lefrançois P.; Perollet R. - Impression et distribution par nos soins - Tirage 150 exemplaires - Reproduction interdite sans autorisation de la commune
Dépôt légal à parution